



SAINT MARCEL

LA CFDT QUITTE LE CSE

26 novembre 2025

Chers collègues,

Ce jour se tenait la réunion mensuelle de novembre du CSE. En début de séance, la Direction a fait le choix de régler ses comptes avec la **CFDT** en mélangeant les sujets et en nous reprochant notre liberté d'expression et de ton.

En effet, nous pouvons parfois être en désaccord sur le traitement de certaines situations individuelles ou collectives mais il nous paraît complètement déplacé d'utiliser le CSE pour passer ces messages.

La Direction locale a décidé d'affirmer ses positions en nous reprochant le ton employé sur nos dernières communications, qui selon elle, manquent de bienveillance. Elle nous reproche également de défendre trop ardemment des situations individuelles qui nous paraissent injustes.

Faut-il rappeler que la **CFDT** a pour mission de défendre les salariés, leurs conditions de travail et de placer nos convictions au service de notre entreprise. Nous avons toujours eu à cœur de dialoguer avec nos directions, y compris dans le désaccord, et de pouvoir trouver des compromis à chaque situation. Le respect nous anime et nous ne comprenons pas ces attaques.

Les difficultés actuelles de notre site couplées aux enjeux importants à relever mettent notre Direction en tension mais pour autant, la **CFDT** ne faiblira pas sur ses positions. **Notre liberté de parole est et restera notre priorité.**

La bienveillance est de mise mais elle ne peut pas nous empêcher de revendiquer et d'exprimer nos craintes sur l'avenir ou nos relations, sinon cela s'appelle de la censure.

Alors oui, la **CFDT** continuera de vous défendre coûte que coûte quand vous rencontrerez une situation injuste et d'exprimer nos craintes et attentes face aux enjeux même si cela nous conduit à être en désaccord avec notre Direction locale.

A l'heure actuelle, le dialogue social local est mis à mal ! Depuis 3 ans aucune négociation n'a vu le jour malgré nos demandes chaque année, la Direction n'a plus de bande passante, les sujets s'empilent et sont reportés de mois en mois. Rien sur le temps de travail, rien sur la participation employeur au restaurant d'entreprise, rien sur les PLCT, rien sur un accord de dégressivité pour les salariés en marche 21 postes, rien sur la pénibilité, rien sur le CAFC...

Les élus **CFDT** demandent :

- la mise en place d'un accord de méthode afin d'obtenir un calendrier de négociation pour l'année 2026.
- La mise en place d'un renfort au service RH pour retrouver du temps de négociation et obtenir des avancées pour tous les salariés !



Soyons fiers d'être engagés syndicalement et fiers d'être Framatome !

S'engager pour chacun, agir pour tous !

Vos élus CFDT